

FORMATION PAR
APPRENTISSAGE

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES UTILISATION ET MAINTENANCE

(CSTMA 1 AN)

(période de septembre à juin)

Objectifs de la formation:

- Approfondir ses connaissances en mécanique agricole, réglage du matériel, électricité, électronique, hydraulique, soudure
- Pouvoir utiliser et entretenir en toute sécurité ces mêmes matériels et équipements



Taux de réussite : 92 %



Taux de satisfaction : 3,96/5



Taux d'insertion : 100 %

Le CSTMA

- Diplôme de niveau 3
- Destiné aux personnes souhaitant approfondir ses connaissances en mécanique agricole, réglage du matériel, électricité, électronique, hydraulique, soudure
- Pouvoir utiliser et entretenir en toute sécurité ces mêmes matériels et équipements

Modalités pédagogiques :

- Cours théoriques, travaux pratiques, témoignages et visites.

Plateaux Techniques :

- Plateaux techniques, (exploitation agricole)
- Utilisation, entretien, maintenance et réglage de matériels récents

CONTENU DE FORMATION

Blocs de compétences

(la validation de l'ensemble des modules permet l'obtention du diplôme)

Le CSTMA est délivré après obtention des 3 Unités Capitalisables (UC)

Modules	Contenus	Volume Horaire
UC P1	Réaliser les travaux agricoles mécanisés dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité	113 h
UC P2	Assurer l'entretien et la maintenance des agroéquipements dans le respect de l'environnement et des règles de sécurité	351 h
UC P3	Participer au suivi et à la gestion de l'atelier de travaux mécanisés	26 h

En fonction de la demande: Possibilité d'établir un plan de formation avec les modules ou les blocs de compétences souhaités

ACCÉDER A LA FORMATION

Formation Par Apprentissage	
Durée	13 semaines de formation sur 1 an avec 35h/semaine soit 455 heures
Public	Jeunes de 16 à 29 ans révolus
Conditions d'admission Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Etre âgé de 15 ans révolus et de moins de 30 ans à l'entrée en formation Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 de l'enseignement agricole Avoir souscrit un contrat d'apprentissage de 12 mois avec un agriculteur ou une entreprise agricole ou une entreprise commercialisant et assurant l'entretien de matériel agricole et horticole, coopérative, CUMA
Repas Hébergement accessibilité	Possibilité de restauration et d'hébergement Le centre intègre la démarche H+ Nous contacter

NOUS CONTACTER

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

BP 70024 – 63370 Lempdes

Téléphone : 04. 73. 91. 63. 04

cfppa.marmilhat@educagri.fr

S'informer

www.cfppa.marmilhat.fr

[facebook.com/cfppa63](https://www.facebook.com/cfppa63)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur



Le conseil Régional Auvergne Rhône Alpes participe financièrement aux investissements matériels à destination de cette formation

